RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00501
Numéro SIREN : 712 019 538
Nom ou dénomination : Safran Landing Systems

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 11782

PLAQUETTE SOCIALE

2021

Safran Landing Systems

Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Sommaire

A. ETATS FINANCIERS 3
B. ANNEXE 7
1. Faits marquants de l'exercice 8
2. Principes comptables 10
3. Notes sur le Bilan 19
4. Notes sur le Compte de Résultat 27
5. Autres éléments d'information 30

A. ETATS FINANCIERS

Compte de résultat au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	*Note*	31.12.2020	**31.12.2021**
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	*4.1*	1 506 676	1 435 713
Production stockée		(45 435)	(42 879)
Production immobilisée		53 062	49 386
Transfert de charges d'exploitation	*4.2*	55	31
Reprises sur amortissements et provisions		64 145	47 121
Autres produits		34 490	23 527
Produits d'exploitation (1)		**1 612 993**	**1 512 899**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 149 374)	(1 059 457)
Achats stockés d'approvisionnement		2 809	2 794
Matières premières		2 809	2 794
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		(1 644)	3 107
Achats de sous-traitance		(1 017 652)	(921 512)
Achats non stockés de matières et fournitures		(15 943)	(18 353)
Services extérieurs		(116 944)	(125 493)
Impôts, taxes et versements assimilés		(20 541)	(11 606)
Charges de personnel		(272 104)	(258 163)
Salaires et traitements		(174 996)	(177 754)
Charges sociales		(97 108)	(80 409)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(161 156)	(149 571)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(92 373)	(97 316)
Sur actif circulant: dépréciations		(34 185)	(25 796)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(34 598)	(26 459)
Autres charges		(31 427)	(19 253)
Charges d'exploitation (2)		**(1 634 602)**	**(1 498 050)**
Résultat d'exploitation (1) - (2)		**(21 609)**	**14 849**
Produits financiers		153 548	116 947
Charges financières		(358)	(787)
Résultat financier	*4.3*	**153 190**	**116 160**
Résultat courant (avant impôts)		**131 581**	**131 009**
Produits exceptionnels		5 317	14 124
Charges exceptionnelles		(10 755)	(12 527)
Résultat exceptionnel	*4.4*	**(5 438)**	**1 597**
Participation des salariés		(3 920)	(4 223)
Impôts sur les bénéfices	*4.5*	4 781	8 233
Total des produits		**1 771 858**	**1 643 970**
Total des charges		**(1 644 854)**	**(1 507 354)**
Bénéfice / (Perte) net(te)		**127 004**	**136 616**

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF *(en milliers d'euros)*	*Note*	31.12.2020	Actif brut	Amortissements et dépréciations	**31.12.2021**
Immobilisations incorporelles	*3.1*	**286 868**	**886 000**	**617 073**	**268 927**
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		268 574	867 321	616 688	250 633
Immobilisations corporelles	*3.1*	**223 404**	**623 498**	**403 358**	**220 140**
Immobilisations financières	*3.1*	**516 803**	**517 096**	**127**	**516 969**
Titres de partitipations		504 491	504 618	127	504 491
Autres immobilisations financières		12 312	12 478	-	12 478
Total Actif immobilisé		**1 027 075**	**2 026 594**	**1 020 558**	**1 006 036**
Stocks et en-cours	*3.2*	384 957	495 269	156 228	339 041
Avances et acomptes versés		5 067	9 932	-	9 932
Créances clients et comptes rattachés	*3.3*	246 876	350 195	15 416	334 779
Autres créances	*3.5*	64 058	51 645	487	51 158
Valeurs de placement	*3.4*	-	-	-	-
Disponibilités	*3.4*	14	65	-	65
Charges constatées d'avance	*3.6*	6 562	12 065	-	12 065
Total Actif circulant		**707 534**	**919 171**	**172 131**	**747 040**
Prime de remboursement des emprunts	*3.7*	-	-		-
Ecart de conversion - Actif	*3.7*	-	-		-
Total actif		**1 734 609**	**2 945 765**	**1 192 689**	**1 753 076**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	*Note*	31.12.2020	**31.12.2021**
Capital social	*3.8*	83 707	83 707
Autres éléments de capitaux propres	*3.8*	343 723	343 727
Provisions réglementées	*3.8*	63 904	68 304
Résultat de l'exercice	*3.8*	127 004	136 616
Capitaux propres		**618 338**	**632 354**
Avances et dettes conditionnées		-	-
Autres fonds propres		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	*3.9*	121 751	121 875
Emprunts obligataire	*3.10*	-	-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	*3.10*	-	-
Autres emprunts et dettes financières	*3.10*	279 428	225 120
Avances et acomptes reçus	*3.10*	31 686	26 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*3.10*	215 279	218 093
Autres dettes	*3.10*	133 800	153 747
Produits constatés d'avance	*3.12*	334 327	375 756
Dettes financières, d'exploitation et diverses		**1 116 271**	**1 120 722**
Ecarts de conversion - Passif	*3.13*	-	-
Total passif		**1 734 609**	**1 753 076**

B. ANNEXE

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 753 076 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 136 616 K€.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie Covid-19

Au cours de l'année 2021, les pays sont confrontés à des situations sanitaires très différentes ainsi qu'à un rythme de déploiement hétérogène de la vaccination avec des impacts sur les conditions du trafic aérien, sous-jacent de l'activité de la Société.

Toutefois, les dernières tendances du trafic aérien confortent l'amélioration attendue. La Société gère cette reprise de l'activité au mieux que ce soit en termes de contrôle des coûts, de chaîne d'approvisionnement et de stocks, ce qui lui permettra de sortir renforcée de cette crise.

Même si la Société constate un renforcement de la reprise mois après mois depuis le début du second semestre 2021, des plans d'économies ont été mis en place pour poursuivre les efforts initiés en 2020 :

- Poursuite de l'activité partielle ;
- Optimisation des schémas industriels ;
- Contrôle rigoureux des coûts opérationnels et des CAPEX ;
- Maîtrise des engagements d'investissement.

1.a. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société sur les 12 prochains mois.

1.b. PLAN D'ADAPTATION

L'objectif sur l'année 2021 était de maintenir un contrôle strict des coûts dans le cadre d'une reprise de l'activité progressive.

Suite à l'accord sur la Transformation d'Activité signé en juillet 2020, la Société a continué à adapter ses effectifs tout en préservant l'emploi et les compétences.

Dans un contexte encore incertain, le recours à l'activité partielle a perduré mais dans une moindre mesure pour accompagner la reprise.

L'indemnisation publique au titre des différents dispositifs d'activité partielle en France a été comptabilisée en diminution des charges de personnel.

La Direction du groupe Safran a signé le 21 Octobre 2021 avec les organisations syndicales représentatives un accord destiné à définir les modalités de la sortie de la crise liée à la Covid-19.

Cet accord prévoit entre autres le versement d'un supplément de participation sur l'année 2022 au titre de l'exercice 2021, des négociations annuelles obligatoires en 2022 et une diminution continue de l'activité partielle longue durée.

1.c. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.d. AUTRES ACTIFS

Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

1.E ESTIMATION DE LA MARGE A TERMINAISON SUR LES CONTRATS A L'AVANCEMENT

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues.

En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

La sous activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2021).

Les recommandations et observations de l'ANC (dont les mises à jour de l'année 2021) relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes de la société ont été appliquées.

2.1.2. Changement de méthode comptable

Modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite

Mise en œuvre :

La Société a pris note de la modification de la recommandation 2013-02 et a examiné son champ d'application au titre de la répartition du coût des services associés à un régime de prestations définies.

La Société a identifié que les indemnités de fin de carrière qu'elle provisionne étaient les principaux avantages long terme concernés.

La Société a choisi comme le permet la nouvelle recommandation de l'ANC, d'adopter la méthode qui est conforme à celle introduite par l'IFRS IC.

Jusqu'alors, la dette était étalée de manière linéaire entre la date d'embauche du salarié et la date de départ à la retraite.

Dorénavant, la dette sera étalée de façon linéaire uniquement sur les dernières années correspondant à la borne inférieure du palier de droits atteint par le bénéficiaire au moment de son départ à la retraite ou à partir de la date d'embauche si la période d'activité avant la retraite est inférieure.

Première application :

Etant appliquée au titre de l'exercice en cours à la date de publication de la recommandation, ce changement de méthode est traité comme un changement de réglementation.

L'impact de ce changement est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 au poste report à nouveau.

La provision pour indemnité de départ à la retraite n'étant pas déductible fiscalement, l'impact du changement n'a pas d'effet impôt dans les comptes sociaux.

L'application de la modification de la recommandation de l'ANC a pour effet :

- Une augmentation des capitaux propres de 12 K€
- Corrélativement une diminution de la provision pour avantages au personnel de

12 K€

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

-	Constructions	15 ans – 40 ans
-	Installations techniques	8 ans – 20 ans
-	Matériels et outillages	5 ans – 15 ans
-	Autres (dont agencements)	3 ans – 15 ans

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un

test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des évènements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7.5 %.

2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants

- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

-25% pour les créances de plus d'un an

-50% pour les créances de plus de deux ans

-80% pour les créances de plus de trois ans

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

2.8. AUTRES DETTES FINANCIERES

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la société Safran LS et la société Safran.

Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

2.9. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :

- coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
- retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
- provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
- provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
- autres.

2.10.1. Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.10.2. Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.10.3. Retraites et engagements assimilés

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11. AVANCES REMBOURSABLES

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

2.12. OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.13. CONTRATS LONG TERME

La société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés .Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, ou en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

2.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client.

  En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :

  - soit à la livraison ;

  - soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.

  - soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.

- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :

  - soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

  - soit sur la base des ventes du mois.

2.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires.

2.16. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que

la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur brutes

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	**31.12.2021**
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	**-**
Concessions et droits similaires	41 627	557	-	(4)	**42 180**
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	**18 679**
Autres immobilisations incorporelles	775 755	49 386	-	-	**825 141**
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	**-**
Immobilisations incorporelles	**836 061**	**49 943**	**-**	**(4)**	**886 000**
Terrains	17 155	1 278	-	-	**18 433**
Constructions	149 732	12 995	-	(155)	**162 572**
Installations, matériel, outillages	373 416	18 813	-	(3 548)	**388 681**
Autres immobilisations corporelles	21 120	604	-	(16)	**21 708**
Immobilisations corporelles en cours	36 733	28 596	-	(33 816)	**31 513**
Avances et acomptes	940	1 141	-	(1 490)	**591**
Immobilisations corporelles	**599 096**	**63 427**	**-**	**(39 025)**	**623 498**
Participations financières	504 618	-	-	-	**504 618**
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	**-**
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	**-**
Prêts	12 049	750	-	(522)	**12 277**
Autres immobilisations financières	263	42	-	(104)	**201**
Immobilisations financières	**516 930**	**792**	**-**	**(626)**	**517 096**

Amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	**31.12.2021**
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	**-**
Concessions et droits similaires	32 557	3 339	-	-	(4)	**35 892**
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	**4**
Autres immobilisations incorporelles	515 941	64 545	-	-	-	**580 486**
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	**-**
Immobilisations incorporelles	**548 502**	**67 884**	**-**	**-**	**(4)**	**616 382**
Terrains	3 476	360	-	-	-	**3 836**
Constructions	86 434	6 387	-	-	(154)	**92 667**
Installations, matériel, outillages	269 874	18 639	-	-	(1 530)	**286 983**
Autres immobilisations corporelles	15 755	1 792	-	-	(16)	**17 531**
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	**-**
Immobilisations corporelles	**375 539**	**27 178**	**-**	**-**	**(1 700)**	**401 017**

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	**31.12.2021**
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	**691**
Dépréciations immobilisations corporelles	153	2 251	-	-	(63)	**2 341**
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	**127**
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	**-**
Dépréciations	971	2 251	-	-	(63)	**3 159**

Tableau des filiales et participations

(arrondis aux milliers)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	7 000 USD	2 296 USD	100	8 591	8 537			2 900 USD	51 USD	
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 556 CAD	100 719 CAD	100	94 901	94 901			429 811 CAD	24 590 CAD	27 500 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	86 438 GBP	100	170 265	170 265			424 818 GBP	50 516 GBP	56 612 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-49 566 MXN	100	45 740	45 740			1 078 947 MXN	33 527 MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	172 861 CNY	100	18 727	18 727			505 753 CNY	27 639 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-83 454 MYR	100	32 694	32 694			179 649 MYR	-32 720 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	2 570 EUR	100	14 686	14 686			23 962 EUR	2 365 EUR	1 342 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1 700 USD	14 257 USD	100	13 360	13 360			1 006 USD	5 089 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	6 301 GBP	100	7 384	7 384			49 809 GBP	3 230GBP	5 181 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	12 872 EUR	100	18 262	18 262			33 666 EUR	3 919 EUR	3 102 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 736 MXN	-130 526 MXN	100	47 067	47 067			1 393 865 MXN	202 412 MXN	
- Safran Landing Systems Services Queretaro SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	50 MXN	54 161 MXN	100	4	4			0 MXN	14 300 MXN	
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	0 USD	11 539 USD	100	9 336	9 336			0 USD	8 844 USD	8 840 USD
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIXAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	- 168 801 CNY	50	17 394	17 394			141 694 CNY	-53 094 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 515 USD	50	0,5	0,5			80 987 USD	1 902 USD	900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	13 545 EUR	50	400	400			101 253 EUR	2 434 EUR	753 EUR

3.2. STOCKS ET EN-COURS

	31.12.2020			**31.12.2021**		
(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Matières premières et approvisionnements	1 696	1 168	528	4 802	1 104	3 698
Produits finis	408 024	142 891	265 133	382 266	151 302	230 964
En-cours de production	125 322	6 026	119 296	108 201	3 822	104 379
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Total	**535 042**	**150 085**	**384 957**	**495 269**	**156 228**	**339 041**

3.3. CREANCES

Au 31 décembre 2021, les créances se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	**Brut au 31.12.2021**	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	9 932	9 932	-	-
Créances clients et comptes rattachés	350 195	350 195	-	-
Créances fiscales et sociales	25 636	25 636	-	-
Autres créances d'exploitation	1 887	1 887	-	-
Créances d'exploitation	**387 650**	**387 650**	**-**	**-**
Créances diverses	24 122	24 122	-	-
Charges constatées d'avance	12 065	12 065	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Autres créances	**36 187**	**36 187**	**-**	**-**
Dépréciations	(15 903)	(15 903)	-	-
Total	**407 934**	**407 934**	**-**	**-**

3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

(en milliers d'euros)	**31.12.2020**	**31.12.2021**
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	14	65
Valeur mobilières de placement et disponibilités	**14**	**65**

3.5. PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	52 874	51 385
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	6 472	2 415
Autres créances	2 719	1 793
Total	**62 065**	**55 593**

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2021 sont de 12 065 K€.

3.7. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2021.

3.8. CAPITAUX PROPRES

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Changement de méthode (*)	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Capital social	83 707		-	-	-	**83 707**
Autres éléments de capitaux propres	343 723	12	127 004	-	(127 012)	**343 727**
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030		-	-	-	**305 030**
Ecarts de réévaluation	-		-	-	-	**-**
Réserve légale	8 371		-	-	-	**8 371**
Réserves indisponibles	-		-	-	-	**-**
Réserve statutaire et contractuelle	-		-	-	-	**-**
Réserves réglementées	-		-	-	-	**-**
Autres réserves	30 192		-	-	-	**30 192**
Report à nouveau	130	12	127 004	-	(127 012)	**134**
Acompte sur dividendes	-		-	-	-	**-**
Subventions d'investissements	-		-	-	-	**-**
Provisions réglementées	63 904		-	10 497	(6 097)	**68 304**
Résultat de l'exercice	127 004		(127 004)	136 616	-	**136 616**
Total	**618 338**	**12**	**-**	**147 113**	**(133 109)**	**632 354**

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

3.9. PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		31.12.2021
				sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	63 904		10 497	(6 097)	-	**68 304**
Autres provisions réglementées	-		-	-	-	**-**
Total provisions réglementées	**63 904**	**-**	**10 497**	**(6 097)**	**-**	**68 304**
Garanties de fonctionnement	59 064		15 399	(1 263)	(10 212)	**62 988**
Garanties financières	-		-	-	-	**-**
Prestations à fournir	-		-	-	-	**-**
Engagements de retraite et assimilés	51 570	(12)	6 596	-	(8 009)	**50 145**
Contrats commerciaux et créances à long terme	-		-	-	-	**-**
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-		-	-	-	**-**
Litiges	962		986	(247)	(50)	**1 651**
Autres	10 155		3 478	(4 106)	(2 436)	**7 091**
Total provisions pour risques et charges	**121 751**	**(12)**	**26 459**	**(5 616)**	**(20 707)**	**121 875**
Résultat d'exploitation			26 459	5 616	20 707	
Résultat financier			-	-	-	
Résultat exceptionnel			10 497	6 097	-	
Total			**36 956**	**11 713**	**20 707**	

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

Hypothèses actuarielles avantages au personnel

(en millions d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Taux d'actualisation	0,50%	1,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,50%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

Engagements de retraite et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(63)	(52)	(0)	(52)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	**(63)**	**(52)**	**(1)**	**(52)**
Ecarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	24	13	(0)	13
Engagements provisionnés au bilan	**(38)**	**(40)**	**(1)**	**(39)**
Coût des services rendus	4	4	0	4
Coût financier	0	0	0	0
Amortissement des écarts actuariels	1	1	(0)	1
Charge	**5**	**5**	**(0)**	**5**
Rendement attendu des actifs de couverture	(0)	-	-	-
Prestations payées	(4)	(4)	-	(4)
Variation de provision - dotation (reprise)	**1**	**1**	**(0)**	**1**

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.10. DETTES FINANCIERES, DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

(en milliers d'euros)	**Bruts au 31.12.2021**	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	**-**	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**-**	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	**-**	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	**225 120**	221 369	3 603	148
Dépôts et cautionnements reçus	**2 315**	2 170	145	-
Autres emprunts et dettes assimilés	**222 805**	219 199	3 458	148
Dettes rattachées à des participations	**-**	-	-	-
Intérêts courus	**-**	-	-	-
Dettes financières	**225 120**	**221 369**	**3 603**	**148**
Avances et acomptes reçus sur des encours	**26 131**	26 131	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**208 757**	208 757	-	-
Dettes fiscales et sociales	**80 448**	80 448	-	-
Autres dettes d'exploitation	**73 299**	73 299	-	-
Dette d'exploitation	**388 635**	**388 635**	**-**	**-**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**9 336**	9 336	-	-
Dettes financières, d'exploitations et diverses	**623 091**	**619 340**	**3 603**	**148**
Produits constatés d'avance	**375 756**	74 341	151 098	150 317
Total	**998 847**	**693 681**	**154 701**	**150 465**

3.11. CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	**31.12.2020**	**31.12.2021**
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	13 777	3 882
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 008	129 991
Dettes fiscales et sociales	72 858	73 195
Dette sur immobilisations et comptes rattachés	3 795	6 338
Autres dettes	33 063	41 779
Total	**278 501**	**255 185**

3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2021 sont de 375 756 K€.

3.13. ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2021.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Prestations services	110 923	133 907
Redevances	118	(3)
Travaux	399 602	392 103
Ventes	996 033	909 706
	-	-
Total	**1 506 676**	**1 435 713**

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
France	289 848	252 474
Export	1 216 828	1 183 239
Total	**1 506 676**	**1 435 713**

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

4.3. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Dividendes reçus et autres produits de participation	153 013	106 807
Intérêts et produits assimilés	535	10 140
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits financiers	**153 548**	**116 947**
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	-	-
Intérêts et charges assimilés	(358)	(787)
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	**(358)**	**(787)**
Résultat financier	**153 190**	**116 160**

4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Variation des provisions réglementées	(5 434)	(4 400)
Produits sur opérations de gestion	261	3
Produits sur opérations en capital	9	1 781
Charges sur opérations de gestion	(10)	(11)
Charges sur opérations en capital	(264)	(2 019)
Autres	-	6 243
Résultat exceptionnel	**(5 438)**	**1 597**

4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	131 009	(3 444)	127 565
Exceptionnel	1 597	-	1 597
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(4 223)	11 677	7 454
Total	**128 383**	**8 233**	**136 616**
Taux d'impôt	26,50%	26,50%	26,50%

4.6. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	**31.12.2021**	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
ACCROISSEMENTS	**Accroissement de la base future d'impôt :**	**Impôt futur sur :**
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(68 304)	(17 643)
Provisions pour investissements	-	-
Ecarts latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
TOTAL ACCROISSEMENTS	**(69 208)**	**(17 876)**
ALLEGEMENTS	**Allégement de la base future d'impôt :**	**Impôt payé d'avance sur:**
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 511	390
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	5 058	1 306
Ecarts de change latents	-	-
Charges à déduire ultérieurement		-
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	39 460	10 193
Provisions pour garanties de fonctionnement	5 151	1 331
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	12 480	3 224
Produits constatés d'avance	40 856	10 553
Divers autres	3 903	1 008
TOTAL ALLEGEMENTS	**110 401**	**28 517**
	Effets sur la base d'impôt :	**Effets impôt :**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**41 193**	**10 640**

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUEL

(en millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	14	15
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données		-
Engagements fonds de pension (a)	36	12
Ecarts actuariels	24	13
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	5	6
Autres engagements (b)	14	11
Total	**93**	**57**

(en millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total	**-**	**-**

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2021

(a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.

(b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un million neuf cent mille U.S. dollars. L'impact de ce nouveau contrat sur les 4 ans restants est de 7 600 K USD au 31/12/2021.

5.1.1. Droit individuel à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1er janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

5.1.2. Engagements de crédit-bail et location financement

Le crédit-bail qui concernait un ensemble immobilier situé à Bidos a pris fin en 2021 et les biens ont été intégrés dans les immobilisations de la société selon les valeurs du contrat échu.

Au 31 décembre 2021, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

5.1.3. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2021, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,16 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2022 : 1 EUR = 1,16 USD

- 2023 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2021 du groupe Safran

- 2024 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2021 du groupe Safran

5.2. LITIGES

Au 31 décembre 2021, il n'y a aucun litige significatif.

5.3. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2020	**31.12.2021**
Ingénieurs et cadres	1 498	1 413
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	1 103	1 027
Ouvriers	787	733
Effectif salarié	**3 388**	**3 173**
Personnel mis à disposition	-	-
Effectif total	**3 388**	**3 173**

5.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

5.5. TRANSACTION AVEC PARTIES LIEES

La société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

5.6. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2021

5.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2021.

SAFRAN LANDING SYSTEMS

Safran Landing Systems
Société par actions simplifiée
au capital de 83 707 455 euros
Siège social : VELIZY-VILLACOUBLAY 78140
Inovel Parc Sud - 7, rue Général Valérie André
712 019 538 RCS Versailles

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Décision adoptée par l'Assemblée du 19 mai 2022 :

L'associé unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021	136 616 078,64 euros
Report à nouveau	134 397,66 euros
Bénéfice distribuable	136 750 476,30 euros
Affectation :	
- versement d'un dividende de 24,48 euros par action, soit au total	136 610 566,56 euros
- inscription du solde en report à nouveau	139 909,74 euros

L'Associé unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2020	127 012 111,72€	22,77€
31 décembre 2019	242 026 154,89€	43,37€
31 décembre 2018	211 556 641,27€	37,91€

Certifié conforme à l'original

Cédric GOUBET
Président

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

SAFRAN LANDING SYSTEMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SAFRAN LANDING SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée au capital de 83 707 455 €
Siège social : 7, rue Général Valérie André, Innovel Parc Sud 78140 Vélizy Villacoublay
RCS : VERSAILLES 712 019 538

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société Safran Landing System,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Landing Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables,

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.2 de l'annexe des comptes annuels qui expose les impacts du changement de méthode relatif aux règles d'évaluation des indemnités de fin de carrière comptabilisées., suivant la recommandation de l'ANC N°2013-02.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Comme indiqué dans les paragraphes « immobilisations incorporelles » et « immobilisations financières » de la note « 2. Principes comptables » de l'annexe aux états financiers, votre société comptabilise :

(i) les concessions commerciales accordées aux compagnies aériennes en immobilisations incorporelles, dans la limite des flux de trésorerie attendus. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les hypothèses et estimations retenues par votre société sous-tendant les activations réalisées au cours de l'exercice ;

(ii) une dépréciation des titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Cette valeur d'inventaire des titres est appréciée soit en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants, soit en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée le cas échéant de l'endettement. Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests afin de vérifier leur application.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et les données prévisionnelles sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 09 février 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 13 avril 2022

Jérôme de Pastors
Associé

PLAQUETTE SOCIALE

2021

Safran Landing Systems

Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Sommaire

A. ETATS FINANCIERS 3

B. ANNEXE 7

1. Faits marquants de l'exercice 8
2. Principes comptables 10
3. Notes sur le Bilan 19
4. Notes sur le Compte de Résultat 27
5. Autres éléments d'information 30

A. ETATS FINANCIERS

Compte de résultat au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	*Note*	31.12.2020	**31.12.2021**
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	*4.1*	1 506 676	1 435 713
Production stockée		(45 435)	(42 879)
Production immobilisée		53 062	49 386
Transfert de charges d'exploitation	*4.2*	55	31
Reprises sur amortissements et provisions		64 145	47 121
Autres produits		34 490	23 527
Produits d'exploitation (1)		**1 612 993**	**1 512 899**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		(1 149 374)	(1 059 457)
Achats stockés d'approvisionnement		2 809	2 794
Matières premières		2 809	2 794
Autres approvisionnements		-	-
Variation des stocks d'approvisionnements		(1 644)	3 107
Achats de sous-traitance		(1 017 652)	(921 512)
Achats non stockés de matières et fournitures		(15 943)	(18 353)
Services extérieurs		(116 944)	(125 493)
Impôts, taxes et versements assimilés		(20 541)	(11 606)
Charges de personnel		(272 104)	(258 163)
Salaires et traitements		(174 996)	(177 754)
Charges sociales		(97 108)	(80 409)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		(161 156)	(149 571)
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		(92 373)	(97 316)
Sur actif circulant: dépréciations		(34 185)	(25 796)
Pour risques et charges: dotations aux provisions		(34 598)	(26 459)
Autres charges		(31 427)	(19 253)
Charges d'exploitation (2)		**(1 634 602)**	**(1 498 050)**
Résultat d'exploitation (1) - (2)		**(21 609)**	**14 849**
Produits financiers		153 548	116 947
Charges financières		(358)	(787)
Résultat financier	*4.3*	**153 190**	**116 160**
Résultat courant (avant impôts)		**131 581**	**131 009**
Produits exceptionnels		5 317	14 124
Charges exceptionnelles		(10 755)	(12 527)
Résultat exceptionnel	*4.4*	**(5 438)**	**1 597**
Participation des salariés		(3 920)	(4 223)
Impôts sur les bénéfices	*4.5*	4 781	8 233
Total des produits		**1 771 858**	**1 643 970**
Total des charges		**(1 644 854)**	**(1 507 354)**
Bénéfice / (Perte) net(te)		**127 004**	**136 616**

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF *(en milliers d'euros)*	*Note*	31.12.2020	Actif brut	Amortissements et dépréciations	**31.12.2021**
Immobilisations incorporelles	*3.1*	**286 868**	**886 000**	**617 073**	**268 927**
Fonds commercial		18 294	18 679	385	18 294
Autres immobilisations incorporelles		268 574	867 321	616 688	250 633
Immobilisations corporelles	*3.1*	**223 404**	**623 498**	**403 358**	**220 140**
Immobilisations financières	*3.1*	**516 803**	**517 096**	**127**	**516 969**
Titres de partitipations		504 491	504 618	127	504 491
Autres immobilisations financières		12 312	12 478	-	12 478
Total Actif immobilisé		**1 027 075**	**2 026 594**	**1 020 558**	**1 006 036**
Stocks et en-cours	*3.2*	384 957	495 269	156 228	339 041
Avances et acomptes versés		5 067	9 932	-	9 932
Créances clients et comptes rattachés	*3.3*	246 876	350 195	15 416	334 779
Autres créances	*3.5*	64 058	51 645	487	51 158
Valeurs de placement	*3.4*	-	-	-	-
Disponibilités	*3.4*	14	65	-	65
Charges constatées d'avance	*3.6*	6 562	12 065	-	12 065
Total Actif circulant		**707 534**	**919 171**	**172 131**	**747 040**
Prime de remboursement des emprunts	*3.7*	-	-		-
Ecart de conversion - Actif	*3.7*	-	-		-
Total actif		**1 734 609**	**2 945 765**	**1 192 689**	**1 753 076**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	*Note*	31.12.2020	**31.12.2021**
Capital social	*3.8*	83 707	83 707
Autres éléments de capitaux propres	*3.8*	343 723	343 727
Provisions réglementées	*3.8*	63 904	68 304
Résultat de l'exercice	*3.8*	127 004	136 616
Capitaux propres		**618 338**	**632 354**
Avances et dettes conditionnées		-	-
Autres fonds propres		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	*3.9*	121 751	121 875
Emprunts obligataire	*3.10*	-	-
Billets non garantis de premier rang émis en USD	*3.10*	-	-
Autres emprunts et dettes financières	*3.10*	279 428	225 120
Avances et acomptes reçus	*3.10*	31 686	26 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*3.10*	215 279	218 093
Autres dettes	*3.10*	133 800	153 747
Produits constatés d'avance	*3.12*	334 327	375 756
Dettes financières, d'exploitation et diverses		**1 116 271**	**1 120 722**
Ecarts de conversion - Passif	*3.13*	-	-
Total passif		**1 734 609**	**1 753 076**

B. ANNEXE

La société Safran Landing Systems est détenue de manière ultime par la société Safran, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Landing Systems de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Landing Systems

7, rue Général Valérie André, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

sera dénommée la société Safran LS.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 753 076 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 136 616 K€.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie Covid-19

Au cours de l'année 2021, les pays sont confrontés à des situations sanitaires très différentes ainsi qu'à un rythme de déploiement hétérogène de la vaccination avec des impacts sur les conditions du trafic aérien, sous-jacent de l'activité de la Société.

Toutefois, les dernières tendances du trafic aérien confortent l'amélioration attendue. La Société gère cette reprise de l'activité au mieux que ce soit en termes de contrôle des coûts, de chaîne d'approvisionnement et de stocks, ce qui lui permettra de sortir renforcée de cette crise.

Même si la Société constate un renforcement de la reprise mois après mois depuis le début du second semestre 2021, des plans d'économies ont été mis en place pour poursuivre les efforts initiés en 2020 :

- Poursuite de l'activité partielle ;
- Optimisation des schémas industriels ;
- Contrôle rigoureux des coûts opérationnels et des CAPEX ;
- Maîtrise des engagements d'investissement.

1.a. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société sur les 12 prochains mois.

1.b. PLAN D'ADAPTATION

L'objectif sur l'année 2021 était de maintenir un contrôle strict des coûts dans le cadre d'une reprise de l'activité progressive.

Suite à l'accord sur la Transformation d'Activité signé en juillet 2020, la Société a continué à adapter ses effectifs tout en préservant l'emploi et les compétences.

Dans un contexte encore incertain, le recours à l'activité partielle a perduré mais dans une moindre mesure pour accompagner la reprise.

L'indemnisation publique au titre des différents dispositifs d'activité partielle en France a été comptabilisée en diminution des charges de personnel.

La Direction du groupe Safran a signé le 21 Octobre 2021 avec les organisations syndicales représentatives un accord destiné à définir les modalités de la sortie de la crise liée à la Covid-19.

Cet accord prévoit entre autres le versement d'un supplément de participation sur l'année 2022 au titre de l'exercice 2021, des négociations annuelles obligatoires en 2022 et une diminution continue de l'activité partielle longue durée.

1.c. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés. La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.d. AUTRES ACTIFS

Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Créances Clients

La Société continue de suivre étroitement le risque clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Il est apporté une attention particulière aux compagnies aériennes et notamment à celles placées en procédure collective ou ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) ont été provisionnés au cas par cas.

1.e ESTIMATION DE LA MARGE A TERMINAISON SUR LES CONTRATS A L'AVANCEMENT

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues.

En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

La sous activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans le calcul du taux d'avancement de ces contrats.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1.1. Référentiel appliqué

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2021).

Les recommandations et observations de l'ANC (dont les mises à jour de l'année 2021) relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes de la société ont été appliquées.

2.1.2. Changement de méthode comptable

Modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite

Mise en œuvre :

La Société a pris note de la modification de la recommandation 2013-02 et a examiné son champ d'application au titre de la répartition du coût des services associés à un régime de prestations définies.

La Société a identifié que les indemnités de fin de carrière qu'elle provisionne étaient les principaux avantages long terme concernés.

La Société a choisi comme le permet la nouvelle recommandation de l'ANC, d'adopter la méthode qui est conforme à celle introduite par l'IFRS IC.

Jusqu'alors, la dette était étalée de manière linéaire entre la date d'embauche du salarié et la date de départ à la retraite.

Dorénavant, la dette sera étalée de façon linéaire uniquement sur les dernières années correspondant à la borne inférieure du palier de droits atteint par le bénéficiaire au moment de son départ à la retraite ou à partir de la date d'embauche si la période d'activité avant la retraite est inférieure.

Première application :

Etant appliquée au titre de l'exercice en cours à la date de publication de la recommandation, ce changement de méthode est traité comme un changement de réglementation.

L'impact de ce changement est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 au poste report à nouveau.

La provision pour indemnité de départ à la retraite n'étant pas déductible fiscalement, l'impact du changement n'a pas d'effet impôt dans les comptes sociaux.

L'application de la modification de la recommandation de l'ANC a pour effet :

- Une augmentation des capitaux propres de 12 K€
- Corrélativement une diminution de la provision pour avantages au personnel de

12 K€

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les autres immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des concessions commerciales activées dans la limite des flux de trésorerie attendus et amorties linéairement sur la durée du contrat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

-	Constructions	15 ans – 40 ans
-	Installations techniques	8 ans – 20 ans
-	Matériels et outillages	5 ans – 15 ans
-	Autres (dont agencements)	3 ans – 15 ans

Le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société Safran LS effectue un

test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des évènements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les actifs immobilisés sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant notamment aux programmes, projets ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : concessions commerciales, actifs corporels de production. Les autres actifs ont fait l'objet d'une analyse individuelle.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7.5 %.

2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants

- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks de matières premières, de matricés et autres pièces achetées à l'extérieur, sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués ou assimilés (certaines sous-traitances) sont valorisés au coût de production, incluant les consommations intermédiaires, les frais directs et indirects de production et l'amortissement des biens concourant à la production.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est déterminée, client par client.

La règle de dépréciation statistique est la suivante :

-25% pour les créances de plus d'un an

-50% pour les créances de plus de deux ans

-80% pour les créances de plus de trois ans

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la société Safran LS.

2.8. AUTRES DETTES FINANCIERES

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la société Safran LS et la société Safran.

Le poste « autres emprunts et dettes financières » est essentiellement constitué du compte courant de la société Safran.

2.9. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :

- coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
- retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
- provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
- provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
- autres.

2.10.1. Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons d'équipements. Elles couvrent la durée de garantie prévue au contrat. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.10.2. Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.10.3. Retraites et engagements assimilés

La société Safran LS supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11. AVANCES REMBOURSABLES

La société Safran LS reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique emprunts et dettes financières diverses. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

2.12. OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.13. CONTRATS LONG TERME

La société Safran LS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, sur la base des coûts engagés .Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenus et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes). L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts constatés est porté en factures à établir s'il est positif, ou en avoirs à établir s'il est négatif.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

2.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales natures d'activités recensées par la société Safran LS sont les contrats de vente de produits de série et de pièces de rechange, de maintenance et de support de flotte et les contrats de recherche et de développement :

- Le chiffre d'affaires de produits de série ainsi que le chiffre d'affaires de pièces de rechange est enregistré à la facturation ou à l'expédition au client.

  En d'autres termes, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

- Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu :

  - soit à la livraison ;

  - soit à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escomptée sur les contrats ce qui peut engendrer l'enregistrement de produits constatés d'avance et qui revient dorénavant à dégager la marge au fur et à mesure de la constatation des coûts réellement engagés sur le contrat.

  - soit réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice augmentés de la marge escompté sur les contrats.

- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de développements est enregistré :

  - soit à l'avancement des coûts correspondants à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

  - soit sur la base des ventes du mois.

2.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé ainsi que les variations de l'exercice des amortissements dérogatoires.

2.16. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

La société Safran LS a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société Safran, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Safran LS et la société Safran prévoit que

la société Safran LS comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur brutes

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	**31.12.2021**
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	**-**
Concessions et droits similaires	41 627	557	-	(4)	**42 180**
Fonds de commerce et droit au bail	18 679	-	-	-	**18 679**
Autres immobilisations incorporelles	775 755	49 386	-	-	**825 141**
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	**-**
Immobilisations incorporelles	**836 061**	**49 943**	**-**	**(4)**	**886 000**
Terrains	17 155	1 278	-	-	**18 433**
Constructions	149 732	12 995	-	(155)	**162 572**
Installations, matériel, outillages	373 416	18 813	-	(3 548)	**388 681**
Autres immobilisations corporelles	21 120	604	-	(16)	**21 708**
Immobilisations corporelles en cours	36 733	28 596	-	(33 816)	**31 513**
Avances et acomptes	940	1 141	-	(1 490)	**591**
Immobilisations corporelles	**599 096**	**63 427**	**-**	**(39 025)**	**623 498**
Participations financières	504 618	-	-	-	**504 618**
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	**-**
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	**-**
Prêts	12 049	750	-	(522)	**12 277**
Autres immobilisations financières	263	42	-	(104)	**201**
Immobilisations financières	**516 930**	**792**	**-**	**(626)**	**517 096**

Amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	**31.12.2021**
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	**-**
Concessions et droits similaires	32 557	3 339	-	-	(4)	**35 892**
Fonds de commerce et droit au bail	4	-	-	-	-	**4**
Autres immobilisations incorporelles	515 941	64 545	-	-	-	**580 486**
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	**-**
Immobilisations incorporelles	**548 502**	**67 884**	**-**	**-**	**(4)**	**616 382**
Terrains	3 476	360	-	-	-	**3 836**
Constructions	86 434	6 387	-	-	(154)	**92 667**
Installations, matériel, outillages	269 874	18 639	-	-	(1 530)	**286 983**
Autres immobilisations corporelles	15 755	1 792	-	-	(16)	**17 531**
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	**-**
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	**-**
Immobilisations corporelles	**375 539**	**27 178**	**-**	**-**	**(1 700)**	**401 017**

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	**31.12.2021**
Dépréciations immobilisations incorporelles	691	-	-	-	-	**691**
Dépréciations immobilisations corporelles	153	2 251	-	-	(63)	**2 341**
Dépréciations immobilisations financières	127	-	-	-	-	**127**
Autres dépréciations	-	-	-	-	-	**-**
Dépréciations	971	2 251	-	-	(63)	**3 159**

Tableau des filiales et participations

(arrondis aux milliers)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
- Safran Landing Systems Asia Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	7 000 USD	2 296 USD	100	8 591	8 537			2 900 USD	51 USD	
- Safran Landing Systems Canada Inc Siege social : AJAX - CA	7 556 CAD	100 719 CAD	100	94 901	94 901			429 811 CAD	24 590 CAD	27 500 CAD
- Safran Landing Systems UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	112 781 GBP	86 438 GBP	100	170 265	170 265			424 818 GBP	50 516 GBP	56 612 GBP
- Safran Landing Systems Mexico SA de CV Siege social : COLON - MX	789 050 MXN	-49 566 MXN	100	45 740	45 740			1 078 947 MXN	33 527 MXN	
- Safran Landing Systems Suzhou Co Ltd Siege social : SUZHOU - CN	204 953 CNY	172 861 CNY	100	18 727	18 727			505 753 CNY	27 639 CNY	
- Safran Landing Systems Malaysia Sdn Bhd Siege social : KUALA LUMPUR - MY	135 000 MYR	-83 454 MYR	100	32 694	32 694			179 649 MYR	-32 720 MYR	
- Safran Filtration Systems SIREN : 757 502 240 - Siege social : NEXON - FR	1 449 EUR	2 570 EUR	100	14 686	14 686			23 962 EUR	2 365 EUR	1 342 EUR
- Safran Landing Systems Services Miami Inc Siege social : MIAMI - US	1 700 USD	14 257 USD	100	13 360	13 360			1 006 USD	5 089 USD	
- Safran Landing Systems Services UK Ltd Siege social : GLOUCESTER - GB	2 000 GBP	6 301 GBP	100	7 384	7 384			49 809 GBP	3 230GBP	5 181 GBP
- Safran Landing Systems Services Dinard SIREN : 381 211 184 - Siege social : DINARD - FR	1 600 EUR	12 872 EUR	100	18 262	18 262			33 666 EUR	3 919 EUR	3 102 EUR
- Safran Landing Systems Services Americas SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	759 736 MXN	-130 526 MXN	100	47 067	47 067			1 393 865 MXN	202 412 MXN	
- Safran Landing Systems Services Queretaro SA de CV Siege social : QUERETARO - MX	50 MXN	54 161 MXN	100	4	4			0 MXN	14 300 MXN	
- Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte Ltd Siege social : SINGAPORE - SG	0 USD	11 539 USD	100	9 336	9 336			0 USD	8 844 USD	8 840 USD
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
- Safran MDS Services, S.A. de CV Siege social : COLON - MX	50 MXN	NS	50	1	1			NS	NS	
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Services Co. Ltd Siege social : XIXAN NEW AREA - CN	267 806 CNY	- 168 801 CNY	50	17 394	17 394			141 694 CNY	-53 094 CNY	
- Société GOODRICH MESSIER Inc Siege social : WILMINGTON - US	1 USD	16 515 USD	50	0,5	0,5			80 987 USD	1 902 USD	900 USD
- Société MESSIER GOODRICH SA SIREN : 394 225 528 - Siege social : VÉLIZY VILLACOUBLAY - FR	788 EUR	13 545 EUR	50	400	400			101 253 EUR	2 434 EUR	753 EUR

3.2. STOCKS ET EN-COURS

	31.12.2020			**31.12.2021**		
(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Matières premières et approvisionnements	1 696	1 168	528	4 802	1 104	3 698
Produits finis	408 024	142 891	265 133	382 266	151 302	230 964
En-cours de production	125 322	6 026	119 296	108 201	3 822	104 379
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Total	**535 042**	**150 085**	**384 957**	**495 269**	**156 228**	**339 041**

3.3. CREANCES

Au 31 décembre 2021, les créances se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	**Brut au 31.12.2021**	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	9 932	9 932	-	-
Créances clients et comptes rattachés	350 195	350 195	-	-
Créances fiscales et sociales	25 636	25 636	-	-
Autres créances d'exploitation	1 887	1 887	-	-
Créances d'exploitation	**387 650**	**387 650**	**-**	**-**
Créances diverses	24 122	24 122	-	-
Charges constatées d'avance	12 065	12 065	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Autres créances	**36 187**	**36 187**	**-**	**-**
Dépréciations	(15 903)	(15 903)	-	-
Total	**407 934**	**407 934**	**-**	**-**

3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

(en milliers d'euros)	**31.12.2020**	**31.12.2021**
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	14	65
Valeur mobilières de placement et disponibilités	**14**	**65**

3.5. PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances clients et comptes rattachés	52 874	51 385
Autres immobilisations financières	-	-
Créances d'exploitation	6 472	2 415
Autres créances	2 719	1 793
Total	**62 065**	**55 593**

3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCES

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2021 sont de 12 065 K€.

3.7. ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif sont non significatifs au 31 décembre 2021.

3.8. CAPITAUX PROPRES

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 580 497			83 707 455
Actions de préférence				

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Changement de méthode (*)	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Capital social	83 707		-	-	-	**83 707**
Autres éléments de capitaux propres	343 723	12	127 004	-	(127 012)	**343 727**
Primes d'émission de fusion, d'apport	305 030		-	-	-	**305 030**
Ecarts de réévaluation	-		-	-	-	**-**
Réserve légale	8 371		-	-	-	**8 371**
Réserves indisponibles	-		-	-	-	**-**
Réserve statutaire et contractuelle	-		-	-	-	**-**
Réserves réglementées	-		-	-	-	**-**
Autres réserves	30 192		-	-	-	**30 192**
Report à nouveau	130	12	127 004	-	(127 012)	**134**
Acompte sur dividendes	-		-	-	-	**-**
Subventions d'investissements	-		-	-	-	**-**
Provisions réglementées	63 904		-	10 497	(6 097)	**68 304**
Résultat de l'exercice	127 004		(127 004)	136 616	-	**136 616**
Total	**618 338**	**12**	**-**	**147 113**	**(133 109)**	**632 354**

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

3.9. PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31.12.2020	Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		**31.12.2021**
				sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	63 904		10 497	(6 097)	-	**68 304**
Autres provisions réglementées	-		-	-	-	**-**
Total provisions réglementées	**63 904**	**-**	**10 497**	**(6 097)**	**-**	**68 304**
Garanties de fonctionnement	59 064		15 399	(1 263)	(10 212)	**62 988**
Garanties financières	-		-	-	-	**-**
Prestations à fournir	-		-	-	-	**-**
Engagements de retraite et assimilés	51 570	(12)	6 596	-	(8 009)	**50 145**
Contrats commerciaux et créances à long terme	-		-	-	-	**-**
Pertes à terminaison et pertes en carnet	-		-	-	-	**-**
Litiges	962		986	(247)	(50)	**1 651**
Autres	10 155		3 478	(4 106)	(2 436)	**7 091**
Total provisions pour risques et charges	**121 751**	**(12)**	**26 459**	**(5 616)**	**(20 707)**	**121 875**
Résultat d'exploitation			26 459	5 616	20 707	
Résultat financier			-	-	-	
Résultat exceptionnel			10 497	6 097	-	
Total			**36 956**	**11 713**	**20 707**	

(*) Impact du changement de méthode lié à la mise à jour de la recommandation 2013-02 de l'ANC relative à la répartition du coûts des services associés à un régime de prestations définies (Cf note 2.1.2. Changement de méthode comptable)

Hypothèses actuarielles avantages au personnel

(en millions d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Taux d'actualisation	0,50%	1,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,50%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05

Engagements de retraite et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
Valeur actualisée de l'obligation	(63)	(52)	(0)	(52)
Valeur de marché des actifs de couverture	(0)	(0)	(0)	-
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	**(63)**	**(52)**	**(1)**	**(52)**
Ecarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	24	13	(0)	13
Engagements provisionnés au bilan	**(38)**	**(40)**	**(1)**	**(39)**
Coût des services rendus	4	4	0	4
Coût financier	0	0	0	0
Amortissement des écarts actuariels	1	1	(0)	1
Charge	**5**	**5**	**(0)**	**5**
Rendement attendu des actifs de couverture	(0)	-	-	-
Prestations payées	(4)	(4)	-	(4)
Variation de provision - dotation (reprise)	**1**	**1**	**(0)**	**1**

Régimes de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31/12/17 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31/12/16.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31/12/17.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1er janvier 2017.

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.10. DETTES FINANCIERES, DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

(en milliers d'euros)	**Bruts au 31.12.2021**	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	**-**	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**-**	-	-	-
Billets non garantis de 1er rang émis en USD	**-**	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	**225 120**	221 369	3 603	148
Dépôts et cautionnements reçus	**2 315**	2 170	145	-
Autres emprunts et dettes assimilés	**222 805**	219 199	3 458	148
Dettes rattachées à des participations	**-**	-	-	-
Intérêts courus	**-**	-	-	-
Dettes financières	**225 120**	**221 369**	**3 603**	**148**
Avances et acomptes reçus sur des encours	**26 131**	26 131	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**208 757**	208 757	-	-
Dettes fiscales et sociales	**80 448**	80 448	-	-
Autres dettes d'exploitation	**73 299**	73 299	-	-
Dette d'exploitation	**388 635**	**388 635**	**-**	**-**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**9 336**	9 336	-	-
Dettes financières, d'exploitations et diverses	**623 091**	**619 340**	**3 603**	**148**
Produits constatés d'avance	**375 756**	74 341	151 098	150 317
Total	**998 847**	**693 681**	**154 701**	**150 465**

3.11. CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	**31.12.2020**	**31.12.2021**
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	13 777	3 882
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 008	129 991
Dettes fiscales et sociales	72 858	73 195
Dette sur immobilisations et comptes rattachés	3 795	6 338
Autres dettes	33 063	41 779
Total	**278 501**	**255 185**

3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2021 sont de 375 756 K€.

3.13. ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif sont non significatifs au 31 décembre 2021.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Prestations services	110 923	133 907
Redevances	118	(3)
Travaux	399 602	392 103
Ventes	996 033	909 706
	-	-
Total	**1 506 676**	**1 435 713**

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
France	289 848	252 474
Export	1 216 828	1 183 239
Total	**1 506 676**	**1 435 713**

4.2. TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charge de l'exercice sont non significatifs.

4.3. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Dividendes reçus et autres produits de participation	153 013	106 807
Intérêts et produits assimilés	535	10 140
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres reprises de provisions financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits financiers	**153 548**	**116 947**
Dépréciations des titres de participation	-	-
Autres dotations aux provisions financières	-	-
Intérêts et charges assimilés	(358)	(787)
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	**(358)**	**(787)**
Résultat financier	**153 190**	**116 160**

4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31.12.2020	**31.12.2021**
Variation des provisions réglementées	(5 434)	(4 400)
Produits sur opérations de gestion	261	3
Produits sur opérations en capital	9	1 781
Charges sur opérations de gestion	(10)	(11)
Charges sur opérations en capital	(264)	(2 019)
Autres	-	6 243
Résultat exceptionnel	**(5 438)**	**1 597**

4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	131 009	(3 444)	127 565
Exceptionnel	1 597	-	1 597
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	(4 223)	11 677	7 454
Total	**128 383**	**8 233**	**136 616**
Taux d'impôt	26,50%	26,50%	26,50%

4.6. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	**31.12.2021**	
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
ACCROISSEMENTS	**Accroissement de la base future d'impôt :**	**Impôt futur sur :**
Provisions réglementées	-	-
Amortissements dérogatoires	(68 304)	(17 643)
Provisions pour investissements	-	-
Ecarts latents de taux de change	-	-
Autres	(904)	(234)
TOTAL ACCROISSEMENTS	**(69 208)**	**(17 876)**
ALLEGEMENTS	**Allégement de la base future d'impôt :**	**Impôt payé d'avance sur:**
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation (à déduire l'année suivante)		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC)	1 511	390
Provisions pour perte de change	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	-	-
Autres provisions	-	-
Provisions sur actif circulant	-	-
Participation	5 058	1 306
Ecarts de change latents	-	-
Charges à déduire ultérieurement		-
Provisions pour pertes à terminaison	-	-
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	39 460	10 193
Provisions pour garanties de fonctionnement	5 151	1 331
Provisions pour risques commerciaux	171	44
Autres provisions	1 811	468
Dépréciations d'actifs non déductibles	12 480	3 224
Produits constatés d'avance	40 856	10 553
Divers autres	3 903	1 008
TOTAL ALLEGEMENTS	**110 401**	**28 517**
	Effets sur la base d'impôt :	**Effets impôt :**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**41 193**	**10 640**

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUEL

(en millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Engagements sociaux	-	-
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	-	-
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	14	15
Engagements donnés par SAFRAN en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	-	-
Garanties de passif données		-
Engagements fonds de pension (a)	36	12
Ecarts actuariels	24	13
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	5	6
Autres engagements (b)	14	11
Total	**93**	**57**

(en millions d'euros)	31.12.2020	31.12.2021
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	-	-
Garanties de bonne fin	-	-
Avals, cautions reçus	-	-
Garanties de passif reçues	-	-
Crédits documentaires reçus	-	-
Commandes de fournisseurs d'immobilisations	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total	**-**	**-**

Les montants en devises sont convertis au cours de clôture du 31/12/2021

(a) La société Safran LS a signé en 2012 un acte de garantie avec la société de droit anglais Messier-Dowty Pension Trustees Limited destiné à couvrir le régime de retraite des filiales anglaises Safran Landing Systems UK Ltd et Safran Landing Systems Services UK Ltd.

(b) La société Safran LS a également signé fin 2013 un acte de garantie avec la société CIV Infraestructura destiné à couvrir le règlement, pendant douze ans, des loyers et frais associés de la filiale mexicaine Safran Landing Systems Mexico, S.A. de C.V. pour un montant annuel approximatif de un million neuf cent mille U.S. dollars. L'impact de ce nouveau contrat sur les 4 ans restants est de 7 600 K USD au 31/12/2021.

5.1.1. Droit individuel à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) existe depuis le 1er janvier 2015 et se substitue au droit individuel à la formation (DIF).

5.1.2. Engagements de crédit-bail et location financement

Le crédit-bail qui concernait un ensemble immobilier situé à Bidos a pris fin en 2021 et les biens ont été intégrés dans les immobilisations de la société selon les valeurs du contrat échu.

Au 31 décembre 2021, il n'y a aucun crédit-bail en cours.

5.1.3. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la société Safran LS et la société Safran une couverture de change est accordée par la société Safran à la société Safran LS par laquelle la société Safran s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la société Safran LS à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et la société Safran s'engage à reverser à la société Safran LS tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2021, le principal cours couvert dont a bénéficié la société Safran LS de la part de la société Safran a été le suivant :

- 1 EUR = 1,16 USD

Les cours couverts EUR /USD prévisionnels dont la société Safran LS devrait bénéficier de la part de la société Safran pour les exercices suivants au titre de son exposition nette sont indiqués ci-après:

EUR/USD

- 2022 : 1 EUR = 1,16 USD

- 2023 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2021 du groupe Safran

- 2024 : le cours cible se situe dans une fourchette communiquée dans le cadre de la publication des comptes consolidés 2021 du groupe Safran

5.2. LITIGES

Au 31 décembre 2021, il n'y a aucun litige significatif.

5.3. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2020	**31.12.2021**
Ingénieurs et cadres	1 498	1 413
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	1 103	1 027
Ouvriers	787	733
Effectif salarié	**3 388**	**3 173**
Personnel mis à disposition	-	-
Effectif total	**3 388**	**3 173**

5.4. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

5.5. TRANSACTION AVEC PARTIES LIEES

La société Safran LS n'a pas réalisé de transactions à des conditions anormales de marché avec les parties liées.

5.6. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Il n'y a pas de quotas affectés pour l'année 2021

5.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la société Safran LS n'est intervenu depuis le 31 décembre 2021.